

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COCOLOCATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Deux  
Plateaux Las Palmas cité Sicogi Bat. I, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COCOLOCATION »

Objet :

- La location d'engins de levage,
- La location d'engins de manutention,
- La location de petits matériels divers,
- La location de matériels d transport ;
- Le commerce de marchandises diverses ;
- L'import-export de marchandises liées au BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Deux  
Plateaux Las Palmas cité Sicogi Bat. I, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle ALLA AFALA CELESTINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04279 du 24/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29780/GTCA/RC/2023 du 24/04/2023

